

# Bulletin Municipal

n°1

Janvier 2009

## EDITORIAL

**Chers Amis,  
Chères amies,**

Déjà huit mois se sont écoulés depuis la mise en place de votre conseil municipal. La publication de ce bulletin municipal est pour mon équipe et moi-même l'occasion de vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée. Notre objectif sera d'œuvrer pour le bien être de chacun tout en répondant aux exigences de la collectivité.

Dans un souci de transparence et d'information, nous avons prévu d'éditer, dans un premier temps une fois par an, un journal municipal : ce numéro en est l'ébauche. Les suivants seront certainement plus étoffés.

Enfin, en ce début de nouvelle année et pour terminer ce mot d'introduction, les membres du conseil et moi-même vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2009.

**Roger GAGNEPAIN**

## La mise en place de l'équipe municipale

**Parmi les premières décisions que le Conseil municipal doit prendre se trouvent la nomination des représentants de la commune dans les divers organismes de coopération intercommunale et la composition des diverses commissions communales, pour certaines imposées par l'administration, pour d'autres librement déterminées par les élus.**

La commune est donc représentée à la Communauté de communes du Pays d'Arnay, au Syndicat d'adduction d'eau d'Arnay, au Syndicat d'Electrification Primaire d'Arnay et au Syndicat des réémetteurs TV de Veuvev et Painblanc. Les membres ont été désignés en fonction de leur disponibilité et dans la mesure du possible selon leurs compétences.

Ce sont ces mêmes critères qui ont présidé à la composition des commissions communales créées par le Conseil. L'ensemble des conseillers vont donc être amenés à participer activement à la vie municipale par leur implication dans ces

"groupes de travail" au nombre de six.

En ce qui concerne la Commission communale des impôts, ses membres sont nommés par le Préfet sur proposition du Maire. La diversité des contribuables doit y être représentée, y compris des propriétaires n'habitant pas la commune.

Enfin, le Conseil a également désigné ses quatre représentants au Centre Communal d'Action Sociale, les quatre autres membres étant nommés par le Maire.

Le détail de toutes ces désignations est présenté en page intérieure.

## Au fil des dossiers

**Deux dossiers en cours ont mobilisé dès leur élection les conseillers.**

Le projet le plus ambitieux à ce jour est l'aménagement de l'ancienne salle de classe en salle de réunion pour le conseil municipal. Celui-ci se traduit par de multiples travaux en particulier le remplacement de la chaudière la création de toilettes et la mise en place d'une rampe d'accès pour les personnes handicapées. Ce projet inclut la rénovation de la mairie. Le dossier a été déposé auprès des services concernés pour le financement.

D'autre part, en ce qui concerne les malfaçons au sein de l'église, plusieurs réunions de conciliation ont eu lieu sans avancée concrète sur ce problème. La communauté de commune a repris les revendications à son compte et transmis le dossier aux assurances. Affaire à suivre ...

## SOMMAIRE

|                                      |     |
|--------------------------------------|-----|
| Editorial ....                       | p 1 |
| Equipe municipale.....               | p 1 |
| Dossiers ....                        | p 1 |
| Délégués... ..                       | p 2 |
| Membres des commissions .....        | p 2 |
| Décisions du Conseil .....           | p 3 |
| Manifestations communales 2008 ..... | p 4 |
| Bibliobus... ..                      | p 4 |
| Association Loisirs et Culture ..... | p 4 |

## Les commissions municipales

| <u>Commission</u>                         | <u>Président</u>          | <u>Vice-président</u> | <u>Membre(s)</u>  |
|---|---------------------------|-----------------------|---|
| FINANCES, PERSONNELS COMMUNAUX            | GAGNEPAIN Roger           | LAGRANGE Jean-Loïc    | GIBOULOT Christian, BOUILLLOT Eric  |
| VOIRIES, RÉSEAUX                          | GAGNEPAIN Roger           | LAGRANGE Jean-Loïc    | GIBOULOT Yves, GIBOULOT Emmanuel, BRUCHARD Michel, GAGNEPAIN Denis, MOUGENOT Erik |
| BÂTIMENTS PUBLICS, CIMETIÈRE              | GAGNEPAIN Roger           | LAGRANGE Jean-Loïc    | PAPASODARO Daniel, GIBOULOT Patrick, BOUILLLOT Eric                               |
| EDUCATION, JEUNESSE, LOISIRS, INFORMATION | GIBOULOT Christian        | GAGNEPAIN Denis       | BOUILLLOT Eric, GAGNEPAIN Roger, LAGRANGE Jean-Loïc                               |
| TERRAINS COMMUNAUX, FLEURISSEMENT         | BRUCHARD Michel           | GIBOULOT Christian    | BOUILLLOT Eric, GIBOULOT Yves, GIBOULOT Emmanuel, MOUGENOT Erik                   |
|   | <u>Membres Titulaires</u> |                       | <u>Membres Suppléants</u>   |
| MARCHÉS PUBLICS, APPELS D'OFFRES          | GAGNEPAIN Roger           |                       | GIBOULOT Christian  |
|   | LAGRANGE Jean-Loïc        |                       | MOUGENOT Erik   |
|   | GAGNEPAIN Denis           |                       | BOUILLLOT Eric  |
|   | PAPASODARO Daniel         |                       | GIBOULOT Yves   |

## Les délégués communaux aux établissements de coopération intercommunale

| <i>Organismes</i>                           | <i>titulaires</i>                     | <i>suppléants</i>                       |
|---|---------------------------------------|---|
| Communauté de Communes d'Arnay              | Roger GAGNEPAIN<br>Erick MOUGENOT     | Jean-Loïc LAGRANGE<br>Daniel PAPASODARO |
| Syndicat d'adduction d'eau d'Arnay          | Roger GAGNEPAIN<br>Patrick GIBOULOT   | Denis GAGNEPAIN<br>Jean-Loïc LAGRANGE   |
| Syndicat d'Electrification Primaire d'Arnay | Roger GAGNEPAIN<br>Christian GIBOULOT | Eric BOUILLLOT<br>Emmanuel GIBOULOT     |
| Syndicat des réémetteurs TV de Veuvey et    | Michel BRUCHARD                       | Eric BOUILLLOT                          |

## La commission communale des impôts

Les membres titulaires : Mme Brigitte BRUCHARD, Mme Mauricette GIBOULOT, Mme Marie-Thérèse LAGRANGE, M. André GAGNEPAIN, M. Henri TIGNOL, M. Yves LECHENAULT.

Les membres suppléants : Mme Catherine TIGNOL, Mme Carène BERNARD, Mme Geneviève QUIGNARD, Mme Colette GIBOULOT, M. Daniel PAPASODARO, M. Guy DROUHIN.

## Les membres du CCAS

Les membres désignés par le Conseil : Mr Emmanuel GIBOULOT, Mr Denis GAGNEPAIN, Mr Yves GIBOULOT et Mr Erick MOUGENOT.

Les membres nommés par le Maire : Mme Brigitte BRUCHARD, Mme Colette GIBOULOT, Mme Gisèle GIBOULOT et Mme Annie BOUILLLOT;

# Les principales décisions du Conseil

## Le Conseil municipal

- vote à l'unanimité le compte administratif 2007 selon le détail ci-dessous :
  - déficit d'investissement : ..... 7 843,99 €
  - excédent fonctionnement : ..... 36 541,31 €
- soit une affectation en section de fonctionnement de + 28 697,32 €
  - approuve à l'unanimité le compte de gestion 2007 du receveur municipal
  - fixe, pour la durée du mandat, le taux de l'indemnité de fonction du maire à 12,75% de l'indice brut 1015 de la fonction publique, soit 75% de l'indice maximum de la strate dont dépend la commune
  - fixe, pour la durée du mandat, le taux de l'indemnité de fonction des adjoints à 2,475% de l'indice brut 1015 de la fonction publique, soit 37,5% de l'indice maximum de la strate dont dépend la commune
  - vote à l'unanimité le taux des taxes communales comme suit :
    - d'habitation 5,36 - foncière (non bâti) 30,04
    - foncière (bâti) 9,88 - professionnelle 11,03
  - vote à l'unanimité le budget primitif 2008 qui s'équilibre comme suit:
    - fonctionnement 101 885 €
    - investissement 33 092 €
  - décide d'allouer au Receveur municipal, pour la durée du mandat, les indemnités de conseil et de préparation de budget
  - renouvelle, pour un montant de 40 € par an, le bail de location de la chasse communale à La Diane (société de chasse communale)
  - décide, à l'unanimité, de reverser au secrétaire de mairie les indemnités de frais d'élections perçues par la commune
  - fixe, pour les particuliers, les tarifs de location de la salle Espace de Rencontres et Loisirs comme suit à compter du 01.10.2008 :
    - attribue les subventions suivantes :
 

|                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| Centre social (repas cantonal) 180€ | Bibliothèque départementale 30€ |
| Don du sang 30€                     | Souvenir français 30€           |
| Coop scolaire Lacanche 425€         | Coop scolaire Arnay 75€         |
| Ass Jean Zay 55€                    | Ligue Cancer 30€                |
| Ass Omnisports Arnay 30€            | FNACA 30€                       |
    - adopte à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de communes d'Arnay concernant "la politique du logement et du cadre de vie"

| type                   | commune          |                 |         | hors commune      |                 |         |
|------------------------|------------------|-----------------|---------|-------------------|-----------------|---------|
|                        | tarif            | charges         | caution | tarif             | charges         | caution |
| Heure                  | 8 € par heure    | Électricité gaz | 200     | 12 € par heure    | Électricité gaz | 200     |
| Journée                | 60 € par jour    | Électricité gaz | 200     | 90 € par jour     | Électricité gaz | 200     |
| Week-end ou Deux jours | 80 € les 2 jours | Électricité gaz | 200     | 120 € les 2 jours | Électricité gaz | 200     |

- décide de vendre 5 € le stère du bois communal sur pied
- donne un accord de principe pour une occupation payante du domaine public communal
- décide de convoquer le cabinet d'étude pour une finalisation du projet de réfection de la mairie
- donne délégation au maire des attributions suivantes :
  - passation des marchés d'une valeur inférieure à 103 000 €
  - finalisation des contrats d'assurances
  - reprise des concessions du cimetière
  - aliénation des biens d'une valeur inférieure à 4 600 €
- décide, concernant les travaux de réfection de la mairie :
  - de consulter le préfet avant de prononcer la désaffectation des locaux et terrains scolaires
  - de solliciter de l'Etat la Dotation Globale d'Equipement
  - d'engager les travaux en 2009 si un avis favorable est émis
- fixe au vendredi 26 décembre 2008 la visite des parcelles communales par la commission municipale des propriétés non bâties

**Ce bulletin municipal est édité par la Mairie d'Antigny la Ville sous la responsabilité de M. Roger Gagnepain, maire.**  
**Ont participé à la réalisation de ce numéro les membres de la commission "Education, jeunesse, loisirs et information" et le secrétaire de mairie.**

# Les manifestations communales

## Commémoration du 8 mai

Le maire étant en vacances, c'est le premier adjoint, Jean-Loïc LA-GRANGE qui a présidé la cérémonie.

## Commémoration du 11 novembre

Comme à l'accoutumée, cette manifestation s'est déroulée sous une pluie battante, mais moindre mal, toutes et tous se sont retrouvés au chaud pour le verre de l'amitié.

## Le passage du Père Noël

Il est arrivé le 21 décembre en partenariat avec l'association ALCA et la commune pour la traditionnelle remise des cadeaux aux enfants de notre village.

Comme les années précédentes, le sapin nous a été fourni par Michel BRUCHARD.

## Le repas et le colis du CCAS

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale gèrent le budget et participent à l'élaboration des colis de Noël et du repas des « cheveux blancs ». A noter que celui-ci s'est déroulé le samedi 27 septembre. L'équipe de « Chez Camille » a établi un menu enflammant les papilles des convives. Le vin nous a été offert par Yves GIBOULOT, qui n'a pas pu se libérer pour des raisons professionnelles. Au nom de tous, nous lui transmettons toute notre gratitude.

## Le bibliobus

**La bibliothèque départementale de prêt de la Côte d'Or assure un dépôt de livres dans la commune qui adhère à cet organisme du Conseil général.**

**C'est Mme Geneviève Quignard qui assure la gestion de ce service.**

**Si vous aimez lire, vous pouvez venir emprunter des ouvrages aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie (le vendredi de 17h30 à 19h).**

# Avec l'Association Loisirs et Culture

## Le Mot du Président

En ce début d'année, l'ALCA vous présente ci-dessous le calendrier des diverses manifestations qu'elle organisera en 2009. Il vous sera ainsi plus facile de réserver les week-ends proposés.

Les membres de l'association tiennent à remercier toutes les personnes qui les aident gracieusement tout au long de l'année.

L'Association Loisirs et Culture

d'Antigny la Ville (ALCA) a été créée en 1982 par le nombre important de jeunes présents à l'époque dans la commune afin de maintenir la fête au village. Aujourd'hui, elle existe toujours grâce au dynamisme d'une bonne équipe qui reste ouverte aux volontaires. Elle continue d'organiser, chaque année fin août, la fête du village. Les bénéficiaires de cette manifestation permettent d'offrir à tous la galette des rois,

aux mamans une rose pour leur fête et aux enfants la hotte du Père Noël.

Pour toutes ces raisons, votre présence aux manifestations nous est extrêmement précieuse.

Ainsi, au nom de tous les membres, je vous remercie de votre collaboration et vous souhaite une bonne année 2009.

Denis GAGNEPAIN



*Les membres actifs de l'ALCA*

## Le Calendrier 2009

- 4 janvier : galette des rois**
- 7 février : bal masqué**
- 15 mars : choucroute**
- 7 juin : fête des mères**
- 30 août : fête du village**
- 20 décembre : arbre de Noël**